



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LAPRADE

Bulletin d'informations 2024.02

Vendredi 18 avril 2024

- **Coupure d'eau** pour le nettoyage des châteaux d'eau : Le 23 avril 2024 au hameau du PAS DU RIEU et le 24 avril 2024 au village.
- **Mise en place de 2 cuves** de 30m³ sur le hameau de l'église et à Co d Escande pour la défense incendie
- **RAPPEL LINGETTES et COTON TIGES**

MAIRIE DE LAPRADE
SERVICE EAU ASSAINISSEMENT

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Les lingettes **mêmes biodégradables** :

- ⇒ ne disparaissent pas dans les toilettes,
- ⇒ s'accrochent aux canalisations,
- ⇒ créent des bouchons,
- ⇒ nécessitent des interventions onéreuses,
- ⇒ polluent l'environnement.

Lingettes.....A LA POUBELLE !

2 rue de la mairie 11390 LAPRADE
mairie.laprade11@orange.fr

- La **dématérialisation totale des demandes de procuration est possible**. Un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et y faire sa demande. Pour les **seules** élections européennes de juin prochain, l'électeur **pourra ensuite justifier de son identité en ligne**, à l'aide d'un moyen d'identification électronique « fiable et certifié », et sera alors **dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie**.

- **Lâchers de truites**

Vos enfants pourront à nouveau s'adonner aux joies de la pêche dès le 13 juillet 2024. Nous rappelons que les enfants devront être accompagnés obligatoirement d'un adulte. Un second lâcher aura lieu début août.



- **Travaux de terrassement goudronnage, pluvial** dans les secteurs du chemin du château d'eau, de Co D Escande et en face le boulodrome programmés fin avril début mai jusqu'à fin juin.
- **Permanence des impôts** : Le mardi 14 mai 2024 AUX Ilhes-Cabardès sur rendez-vous au 0468263322

Prêt.e pour déclarer vos revenus ?

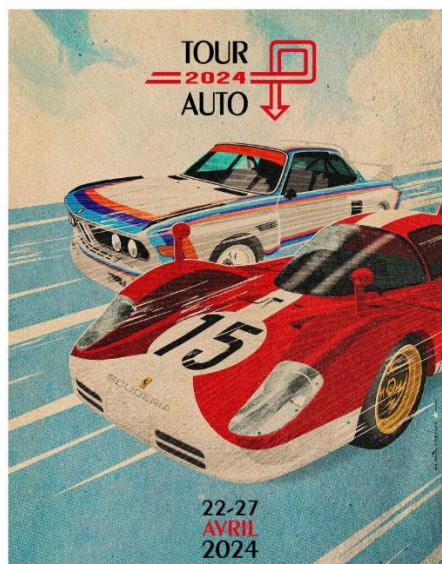
PERMANENCES DES IMPÔTS

Un agent des finances publiques vous accompagne SUR RENDEZ-VOUS

MARDI 14 MAI 2024
9H-12H / 13H30-16H
AUX ILHES-CABARDES

Inscriptions avant le 04 MAI 2024
Agence de France Services
Montagne Noire
04 68 26 33 22

- **TOUR AUTO 2024** : Passage sur la commune le jeudi 25 avril 2024



NE JETEZ PLUS LES LINGETTES ET LES COTONS TIGES AUX TOILETTES !

- **Procuration en ligne pour les élections européennes.**



Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024.

- Les inscriptions sur les listes électorales avant le 01/05/2024 pour les demandes en ligne ou avant le 03/05 2024 pour un dossier déposé directement en mairie.

FESTIRANDO : du 18 au 20 mai 2024



Inscription système ALERTE SMS :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (document définissant l'organisation des services communaux en cas de crise majeure), la Commune est dotée d'un système d'alerte pour diffuser rapidement des messages via SMS aux habitants de la commune. Ce système permet de diffuser des messages via SMS aux habitants inscrits. Ils sont ainsi informés en temps réel sur différentes thématiques :

1- Sûreté/Prévention / Solidarité :

Pour recevoir les informations et consignes à suivre en cas d'événements majeurs survenant sur la commune (climatiques, sanitaires, accidents graves...)

2- Informations communales : pour être informé de l'actualité de la commune, notamment lors de grandes manifestations.

NOUVEAU ALERTE SMS

Vous souhaitez être informés personnellement d'une situation exceptionnelle ?

INSCRIVEZ-VOUS
mairie.laprade11@orange.fr

Ou sur le site internet

INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET

SERVICE GRATUIT

la mairie vous informe

<https://mairie.laprade11.wixsite.com/plan-communal-de-sauvegarde>

Renforcement Plan Vigipirate

Suite à l'attentat de Moscou survenu le 22 mars 2024, Gabriel Attal, Premier ministre, a décidé de rehausser la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

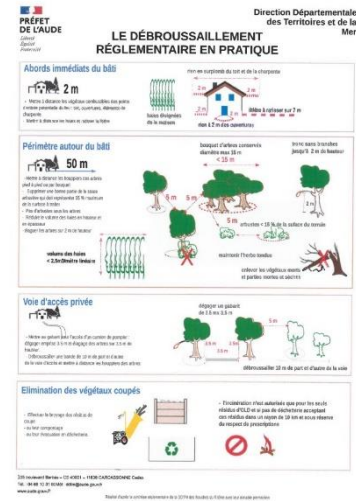


Le conseil municipal a été réuni à l'Élysée par le président de la République, le soir du 24 mars. Compte tenu de la revendication de l'attentat par l'État islamique et des menaces qui pèsent sur le pays, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate à son niveau le plus élevé : urgence attentat.

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection.

DEBROUSSAILLAGE

OBLIGATOIRE : Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage constitue un élément fondamental pour limiter leur propagation et est une obligation légale qui s'applique dans une zone de 50 à 100 m autour de vos bâtiments (suivant les secteurs). Vous êtes responsable de ce débroussaillage (que la végétation soit chez vous ou sur une propriété voisine)



Arrêté Préfectoral Sécheresse : La commune

Il est ainsi demandé :

- à tout utilisateur d'eau, d'optimiser ses consommations et de les réduire au strict nécessaire, qu'elles soient destinées à un usage privé ou professionnel ;
- aux exploitants des stations d'épuration, d'effectuer une surveillance accrue de leurs installations ;
- aux collectivités (maires, présidents d'EPCI), aux délégués de service public, aux exploitants gérant la distribution de l'eau potable, de réaliser une surveillance accrue de leur ressource en eau et du marnage de leur réservoir ;
- aux activités industrielles, agricoles et commerciales, de limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau ;
- aux irrigants, d'éviter au maximum les prélèvements pendant la période de 10 heures à 18 heures.

ENCOMBRANTS ET DECHETTERIES

RAMASSAGES D'ENCOMBRANTS

entre 8h et 12h
1^{er} et 29 février 2024
28 mars 2024

Sur inscription au 04.68.11.60.35

DECHETTERIES CDC MONTAGNE NOIRE

A partir du 30 novembre 2023, Passage aux heures d'hiver



HORAIRES D'OUVERTURE

CUXAC CABARDES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'HIVER						
13H30-17H		13H30-17H	14H-17H	14H-17H	9H-12H	13H30-17H

SAISSAC

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'HIVER						
	14H-17H	8H30-12H			9H-12H	13H30-17H

SALSIGNE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'HIVER						
		9H-12H			9H-12H	
		13H-17H			13H-17H	

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très beau printemps

Monsieur le Maire David ALBERT

Tél : 04.68.26.62.24

Email : mairie@laprade11.fr